

Le budget des ménages franciliens supérieur de 30 % à celui des ménages provinciaux

Vincent DELAGE
Service Statistique

En 2006, les dépenses des ménages franciliens s'élèvent en moyenne à 3 700 euros par mois, soit en augmentation de 15 % depuis 2001.

Le budget moyen des ménages en Ile-de-France est supérieur de 30 % à celui des ménages de province. Cependant, les revenus y sont également plus élevés.

Le logement reste le poste de dépenses le plus important. Il représente un quart du budget des ménages franciliens et un poids à peine inférieur en province (impôts, taxes, prêts et travaux inclus) (cf. figure 1).

L'alimentation constitue le second poste avec 15 % du budget. Les viandes et produits à base de céréales représentent à eux seuls plus du tiers de cette dépense. Dans ce domaine, le comportement budgétaire des ménages provinciaux tend à se rapprocher de celui des ménages franciliens entre 2001 et 2006.

Ainsi, en Ile-de-France, la part de l'alimentation hors restauration est restée quasiment la même depuis 2001 : 10,6 %. En revanche, elle a diminué sensiblement en province, passant de 13,6 % à 12 %.

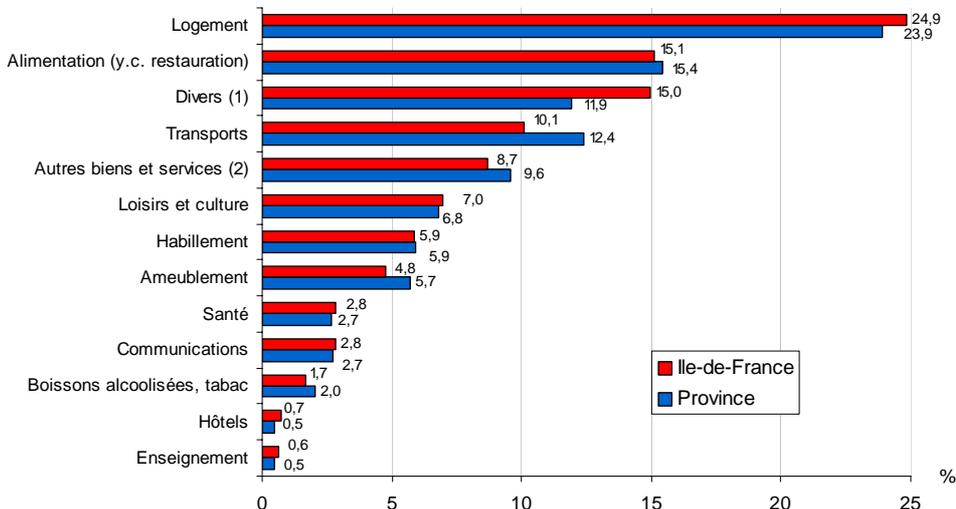
Dans le même temps, si la dépense en restauration, cafés, bars et cantines est toujours beaucoup plus élevée en Ile-de-France qu'en province, elle a fortement diminué dans la région capitale, passant de 174 euros par mois en 2001 à 148 euros en 2006.

Au total, l'écart entre le budget alimentation de l'Ile-de-France et celui de la province n'est plus que de 0,3 point.

Le poste "divers" comprend les impôts sur le revenu, les prélèvements de l'employeur, les remboursements de prêts (autres que pour le logement) et les cadeaux offerts en bien ou en argent.

Il représente 15 % du budget des ménages franciliens contre 12 % pour les ménages de province. Cette différence s'explique par un fort écart de salaire entre l'Ile-de-France et la province.

Figure 1 : Structure du budget des ménages par grand poste en 2006



(1) Le poste "Divers" regroupe les impôts sur le revenu, les remboursements de prêts (hors logement), les prélèvements de l'employeur, les taxes automobiles et cadeaux offerts en bien ou en argent.

(2) Le poste "Autres biens et services" regroupe plusieurs types de dépenses : assurances (santé, logement, vie...), appareils ou services en soins personnels (salon de coiffure, esthétique personnelle...), effets personnels (bijoux, horlogerie...), services de protection sociale (crèche, maison de retraite...), services financiers.

Le poste "communications" est l'un des postes qui a le plus évolué depuis 2001

Les dépenses relatives aux communications représentent 2,8 % de la dépense totale des ménages en 2006. La quasi-totalité de cette dépense est consacrée aux services et communications en téléphonie et internet.

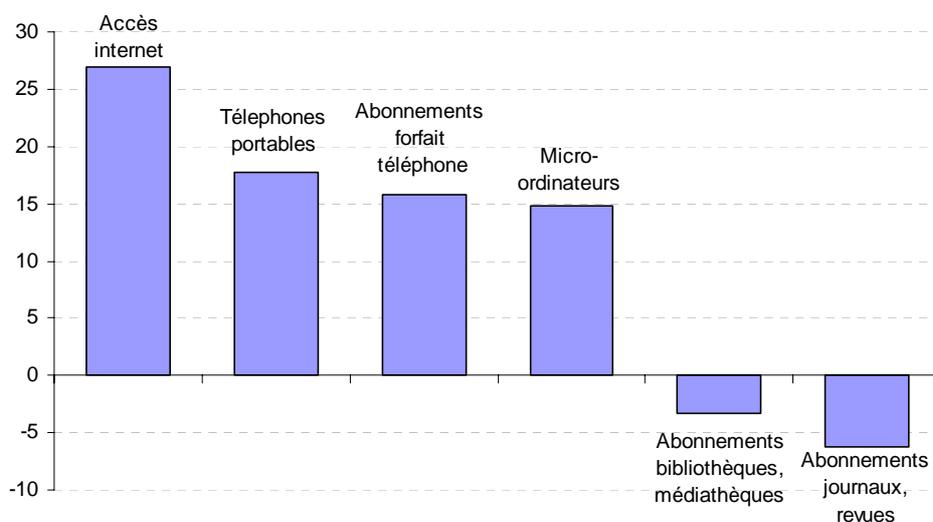
En 2006, les Franciliens dépensaient mensuellement 96 euros en communications (soit 25 euros de plus que les ménages de province) contre 65 euros en 2001. Cette augmentation est fortement liée au développement d'internet et de la téléphonie mobile.

En effet, en taux d'équipement, ce sont les matériels et services multimédia (internet, téléphone portable, ordinateur) qui ont connu le plus gros essor (cf. figure 2).

Ainsi, 42 % des ménages franciliens possèdent un accès à internet alors qu'ils n'étaient que 15 % en 2001, et 80 % disposent d'au moins un téléphone portable au sein du ménage contre 62 % cinq ans auparavant.

Dans le même temps, les plus fortes baisses portent sur les abonnements aux journaux et revues (-6,3 %) et les abonnements aux bibliothèques et médiathèques (-3,3 %). Les achats de livres sont également en nette diminution. La part du budget "loisirs et culture" qui leur est consacrée est passée de 6,3 % en 2001 à 4,9 % en 2006.

Figure 2 : Evolution du taux d'équipement des ménages entre 2001 et 2006 (écart en points)



Source : Insee, enquête budget de famille 2006

Source

L'enquête budget de famille est réalisée environ tous les cinq ans depuis 1979. Son objectif est de mesurer toutes les dépenses et les ressources des ménages.

La dernière enquête a eu lieu entre mars 2005 et février 2006 auprès de 10 240 ménages de France métropolitaine. En Ile-de-France, 1 803 ménages ont été interrogés.

Définition

Budget : Il représente l'ensemble des dépenses d'un ménage, y compris celles qui ne relèvent pas de la consommation au sens des comptes nationaux (impôts, prêts, gros travaux...).

Pour en savoir plus

M. Fesseau, V. Passeron et M. Véronne, « Les prix sont plus élevés en Ile de France qu'en province », *Insee première*, n°1210, octobre 2008.

« Tableaux économiques d'Ile-de-France 2010 », Insee Ile-de-France, à paraître.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de publication : Sylvie MARCHAND

Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale
ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH0952 - Dépôt légal : second semestre 2009 © INSEE 2009

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france